



Saint Arnoult en Yvelines le 15 février 2019

Objet : information des parents sur la toxicité des granulés noirs du terrain football synthétique et des principes de précaution à prendre.

Monsieur le maire,

Des citoyens vous ont précédemment demandé des précisions sur la composition du terrain de football synthétique, en particulier des granulés noirs chargés de maintenir les « brins d'herbe synthétique ». La composition chimique de ces granules varie entre les fournisseurs et vous avez toujours refusé de donner l'information de la composition des granules du stade que vous avez mis en place à Saint Arnoult.

Vous savez que ces granulés, que nous avons constaté être en grand nombre au sol dans les vestiaires de football après les entraînements, se retrouvent dans les chaussettes, sacs de sport, sont particulièrement collant à la peau en cas d'humidité et dans tous les cas sont en contact au minimum avec les mains de tous les utilisateurs de ce terrain (main par terre, ballon de foot, chutes...), en particulier les enfants.

Ces granulés noirs proviennent pour un tel terrain de football, de milliers de pneus ainsi recyclés. Vous savez que ces granules contiennent potentiellement des dizaines de substances nocives dont certaines éventuellement cancérigènes. Vous savez qu'il y a plus de 10 ans des chercheurs américains ont révélé la présence dans ces granules, entre autres, de plomb, d'arsenic et de chrome, substances évidemment toxiques par ingestion orale ou plus encore par voie sanguine (plaie).

Vous n'avez à priori pas porté à la connaissance des utilisateurs de ce terrain de football, en particulier des parents, d'information sur cette toxicité.

Mercredi 13 février, alors que je courais sur la piste d'athlétisme, je constatais qu'un très jeune enfant, frère d'un autre enfant en entraînement de football, jouait à pleines mains avec ces granules. Une courte conversation avec la mère me confirmait l'absence totale d'information de votre part sur les pratiques indispensables de précaution à prendre eu égard à la toxicité incontestable de ces granules par ingestion orale ou par contact avec une plaie.

L'association Comités de Quartiers souhaite connaître les informations que vous et vos services avez communiquées aux utilisateurs du terrain de foot, et dans l'affirmative quels moyens de communication ont été utilisés. En particulier pour les parents des enfants. Enfants qui sont une population particulièrement concernée par la toxicité potentielle de ces granules (organisme en développement/croissance).

Dans le cas où l'information n'a pas été portée à la connaissance des personnes précitées par vous et vos services, l'association Comités de Quartiers sollicite de votre bienveillance de bien vouloir au minimum apposer une affiche à toutes les entrées du terrain de football, sur la « maison » du club de foot ainsi que sur la porte de tous les vestiaires de cette maison informant des principes

hygiéniques de base pour la prévention des risques liés à la mise en contact physique de ces granules, à savoir (non exhaustif):

- Ne jamais mettre de granule dans sa bouche
- Ne jamais avaler de granule
- Ne pas porter ses mains à la bouche lors de l'utilisation du terrain
- Se laver les mains après l'entraînement ou l'utilisation du terrain
- En cas de plaie ou de brûlure avant l'utilisation du terrain, couvrir
- En cas de plaie ou de brûlure durant l'utilisation du terrain, laver immédiatement et couvrir
- En cas d'inflammation ou réaction dermique inhabituelle sur une plaie ou brûlure ayant pu être en contact avec les granules, consulter immédiatement un médecin.

Merci par avance pour votre retour de courrier et pour la bonne suite que vous donnerez à notre demande d'information des utilisateurs de ce stade synthétique.

Cordialement



Antoine Pujol
Président de l'association Comités de Quartiers